

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET PERTINENT DANS LE CADRE
DE LA MANIFESTATION « SALON DES PLANTES EXTRAORDINAIRES ET LÉGUMES OUBLIES »**

Création d'un espace de ventes, d'un espace de restauration

Domaine de Fabrégas – Ville de la Seyne sur Mer

(Article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques)

La Commune de la Seyne sur Mer, dans le cadre de la manifestation « **Salon des plantes extraordinaires et légumes oubliés** », du samedi 12 octobre 2024 sur le Domaine de Fabrégas, souhaite proposer aux nombreux visiteurs attendus, un marché sur la thématique des plantes, fleurs, arbustes, arbres rares et exceptionnels, fruits et légumes originaux et un espace de restauration.

Compte tenu de la courte durée de l'occupation (1 journée) la Commune procède par la présente, conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) à une publicité préalable à la délivrance de titre d'occupation du domaine public, de nature à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent et à informer les candidats potentiels sur les conditions générales d'attribution.

Les caractéristiques principales de l'occupation sont décrites ci-dessous :

Création d'un espace de restauration rapide	
Organisme public gestionnaire	Ville de la Seyne sur Mer – Pôle Valorisation & Rayonnement de la Ville Hôtel de Ville 20 Quai Saturnin Fabre – CS 60226 83500 LA SEYNE SUR MER
Renseignements	04 94 06 96 06
Titre d'occupation envisagé	Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public (en application l'article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques)
Lieu / surface à occuper	Domaine de Fabrégas – La Seyne sur Mer
Durée	Les candidats retenus seront autorisés à occuper le domaine public le samedi 12 octobre 2024 de 9h00 à 18h00 (ouverture au public) Accès de 7h00 à 9h00 pour la mise en place Accès de 18h00 à 19h00 pour le remballage
Projet	Salon des plantes extraordinaires et légumes oubliés Nombre : 45 stands Producteurs ou revendeurs Activités recherchées : plantes rares, fleurs rares, graines de légumes et de plantes anciennes, fruits et légumes peu commun, bulbes, fleurs et racines comestibles, plantes et fleurs de collection, outils de jardin, décoration de jardin, livres sur les thématiques du jardin, de l'entretien des plantes, fleurs et arbres, sur la thématique de la cuisine à base de fleurs comestibles ou de légumes oubliés, etc ... <ul style="list-style-type: none">• Les candidats devront proposer des produits variés, originaux, de qualité avec des tarifs variés• Occuper la surface définie de façon harmonieuse• Apporter une attention particulière à la présentation du stand• Créer une ambiance conviviale Accès possible à l'électricité et à un point d'eau. Espace restauration Nombre : 4 food truck, triporteur ou stand Activités recherchées : restauration salée/sucrée traditionnelle, snacking, glaces et

	<p>boissons (chaudes/froides)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les candidats devront proposer des produits variés, locaux et originaux, de qualité (filière biologique) avec des tarifs variés • Utiliser des couverts et contenants recyclables et biodégradables • Boissons au verre ou cannette (pas de bouteille verre) • Effectuer le tri sélectif
<p>Redevance</p>	<p>Conformément à la décision DEC_24_0008 du 22 janvier 2024, les occupants devront s'acquitter d'une redevance d'occupation du domaine public, comme suit : III. 2. 1 – Manifestation commerciale type foires et salons – 2,00 € le m² par jour</p>
<p>La manifestation d'intérêt pertinent devra comporter :</p>	<p>Salon des plantes extraordinaires et légumes oubliés</p> <p><u>1 - Un descriptif détaillé de l'offre commerciale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Noms des variétés, espèces • Fourchette de prix • Photo du stand • Tout document utile présentant l'activité du candidat (photos produits, flyers, lieu d'implantation, région ...) <p><u>2 – Les documents professionnels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir un Extrait Kbis, CMA, avis de situation INSEE, attestation d'assurance en cours de validité • Pour les associations : statuts, parution au JO, avis de situation INSEE, constitution du bureau, CNI (recto-verso) du président, attestation d'assurance en cours de validité <p>3 - L'occupation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préciser les besoins en électricité (puissances) • La surface d'occupation souhaitée (Longueur x largeur) <p>Espace restauration</p> <p><u>1 - Un descriptif détaillé de l'offre commerciale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des offres de restauration salées/sucrées • Préciser les produits locaux (origine) • Présentation des offres de boissons (chaudes et froides) • Fourchette de prix • Photo du food truck ou stand ou triporteur • Tout document utile présentant l'activité du candidat (photos produits, flyers ...) <p><u>2 – Les documents professionnels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir un Extrait Kbis et/ou CMA, avis de situation INSEE, attestation d'assurance en cours de validité <p>3 - L'occupation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préciser les besoins en électricité (puissances) • La surface d'occupation souhaitée (longueur x largeur)
<p>Déroulement de la procédure</p>	<p>Toute personne intéressée est invitée à manifester son intérêt auprès du Pôle Valorisation et Rayonnement de la Ville en envoyant sa candidature accompagnée des pièces demandées :</p> <p><u>Par courrier</u> : à l'adresse indiquée ci-dessus</p>

	<p>OU</p> <p>Par mail à l'adresse suivante : laurence.feraud@la-seyne.fr et/ou philippe.libbra@la-seyne.fr</p> <p>Les candidatures sont à adresser avant le vendredi 14 juin 2024 à 16h00.</p>
Conditions d'attribution	<p>Les offres reçues seront appréciées au regard des critères suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Respect des activités recherchées2. Qualité et originalité des produits proposés3. Fourchette de tarif étendu4. Organisation permettant d'assurer des quantités suffisantes pour faire face à la demande5. Présentation du stand